



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2016/2017

Les médias ne parlent plus beaucoup du Mali ce qui ne signifie pas, malheureusement, que tout s'y passe bien. Mi-août, des « présumés djihadistes » ont attaqué la mission locale de l'ONU à Douentza, tuant un casque bleu et un militaire malien. Les tensions s'exacerbent entre Peuls et Dogons. En juin, plusieurs dizaines de personnes sont mortes dans des affrontements entre ces deux ethnies. Et nous ne mentionnons que les faits les plus récents...

Les ONG ont toutes quitté la région (à l'exception de Villages Dogons), la coopération entre le cercle de Douentza et le département de l'Essonne est au point mort.

Enfin l'économie de Douentza était boostée depuis de nombreuses années par les investissements de ses ressortissants qui « faisaient des affaires » en Guinée Equatoriale. Ce pays les a récemment expulsés.

C'est dans ce contexte, bien difficile, que nous poursuivons nos actions, grâce à la présence sur place de Moussa KASSOGUE.

1 – Puits de Soki (2 279,11 €, compte de résultat 65731)

Les travaux de ce puits ont commencé fin 2012. Trente-cinq mètres ont été creusés en quatre ans. L'eau atteignait 4,50 mètres au fond du puits au moment de l'arrêt des travaux en 2016 et cette hauteur est restée stable pendant la saison sèche 2016-2017. Il n'était donc pas nécessaire de creuser davantage et le puits a été achevé avec la réalisation de la dalle de fond, de la margelle et de la dalle anti-bourbier.

2 – Puits d'Ambilem (8 285,60 €, compte de résultat 65732)

La réalisation de ce puits a été décidée lors de notre assemblée générale de septembre 2014. 29 mètres ont été creusés au cours de l'exercice 2015-2016 et 7 mètres au cours de cet exercice. Moussa espérait terminer les travaux avant l'arrivée des pluies. Malheureusement un de ses ouvriers a été victime au mois de juin d'un accident grave et a dû être amputé d'un pied. Par ailleurs la saison des pluies a commencé cette année plus tôt que les années précédentes. Le chantier a alors été interrompu. Moussa pense qu'il ne reste que 3 à 4 mètres à creuser et ce puits devrait donc être terminé l'année prochaine.

3 – **Puits de Ferro** (1 600,71 €, compte de résultat 65723)

Malgré 45 mètres creusés, la nappe phréatique n'avait pu être atteinte pour ce puits et les travaux avaient été stoppés en mai 2010. Après la reprise des travaux en 2016 pour transformer le puits en citerne pour l'eau de pluie, un « miracle » s'était alors produit et l'eau avait apparu !

Trois mètres supplémentaires ont été creusés en 2016. Comme pour le puits de Soki, la hauteur d'eau de 4,50 mètres est restée stable pendant la saison sèche 2016-2017. Moussa a donc pu terminer les travaux cette année avec la réalisation de la dalle de fond, de la margelle et de la dalle anti-bourbier.

4 – **Piste Koumbé-Guénébana-Panga** (18 062,16 €, compte de résultat 65733)

L'AG de septembre 2015 a voté un soutien financier aux habitants de plusieurs villages du plateau dogon qui travaillent depuis plus de 15 ans à la réalisation d'une piste carrossable permettant le désenclavement de leur région. Les travaux ont continué cette année : 16 cartons de dynamite et 62 jours d'utilisation du compresseur ont permis d'élargir les passages trop étroits, 25 tonnes de ciment ont servi à bétonner les tronçons de piste les plus rocailleux. Des arbustes ont été plantés sur la dune où commence la piste. Certains ont survécu, d'autres non... des plantations complémentaires seront effectuées l'année prochaine. La première partie de la piste, du bas de la falaise jusqu'au village de Guénébana, est presque achevée. Moussa estime à environ deux millions de francs CFA (3 000 €) le coût des travaux restant à effectuer. Il faudrait ensuite financer les travaux d'aménagement de la piste entre les villages de Guénébana et de Panga, estimés par Moussa à 15 millions de francs CFA (environ 23 000 euros).

5 – **Subvention de 3 000 € à l'association ADD**, Association pour le Développement du village de Dakhabé (Compte de résultat 65734)

Le versement de cette subvention a été voté lors de notre AG de septembre 2015. Elle a permis à cette association d'obtenir une subvention de 10 500 € du FORIM (Forum des Organisations de Solidarité Internationales issues des Migrations) pour la réalisation d'un forage dans le village de Dakhabé en Guinée Conakry. Les travaux ont été réalisés en décembre 2016.

6 – **Prêts aux associations de femmes** (comptes de bilan 274)

L'activité des associations de femmes est difficile actuellement, en particulier pour celles basées à Douentza, car l'économie locale vit au ralenti. Son suivi exige encore plus d'investissement de la part de Moussa qui souhaite se désengager peu à peu.

L'objectif actuel est donc le remboursement progressif des microcrédits sans en accorder de nouveaux.

Les sommes suivantes ont été remboursées au cours de cet exercice :

- 20 000 FCFA (30,49€) par l'association des femmes du village de Guénébana (compte de bilan 274070).
- 50 000 FCFA (76,22 €) par l'association Babahoucondey (compte de bilan 274180).
- 100 000 FCFA (152,45 €) par l'association Neema Melloukia (compte de bilan 274200).
- 150 000 FCFA (228,67 €) par l'association Koidyna du village de Walo qui a ainsi intégralement remboursé notre prêt et qui a maintenant un capital propre pour continuer ses activités de façon autonome.
- 50 000 FCFA (76,22 €) par l'association Fafa Dabo du village de Walo qui, elle aussi, a ainsi terminé le remboursement de notre prêt et continue de travailler avec ses fonds propres.
- 250 000 FCFA (381,12€) par l'association des femmes du village de Yoboudou qui termine ainsi ses remboursements. La réussite de cette association a été particulièrement impressionnante puisqu'elle a réalisé un « bénéfice » de 800 000 FCFA avec le prêt de 400 000 FCFA que nous lui avons fait en 2014.
- 130 000 FCFA (213,43 €) par l'association Higiri de Douentza.

La situation des autres microcrédits n'a pas évolué par rapport à l'an passé. Il reste donc 13 microcrédits dont 7 sont actifs.

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- Vente d'artisanat africain

Le montant des ventes (21 463 €, compte de résultat 70701) retrouve le niveau d'il y a deux ans (21 172,98 €) après une augmentation l'an passé (25 032 €) due à la réussite exceptionnelle de nos deux expositions d'octobre 2015 et avril 2016.

Les « bénéfices » représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 13 000 euros.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2016-2017 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 04/09 : forum des associations de Montmagny (95)

Du vendredi 16 au dimanche 18/09 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)

Samedi 15 au dimanche 16/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)

Samedi 19 et dimanche 20/11 : Marché du Monde à Nancy (54)

Samedi 10 et dimanche 21/12 : marché de Noël de Taverny (95)

Du vendredi 09 au dimanche 11/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)

Samedi 01/04 : journée « Un jour avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95360)

Samedi 23 et dimanche 24/04 : Jardinerie TAFFIN à Montmorency (95160)

Lundi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)

Du vendredi 02 au dimanche 04/06 : brocante avenue des Ternes 75017 PARIS

Samedi 17 et dimanche 18/06 : brocante Gobelins-Mouffetard 75005 PARIS

2 – Subventions (Compte de résultat 741)

300 € versés par la Ville de Montmagny. Le montant de notre subvention est en chute libre : 4 500 € il y a trois ans, 1 000 € il y a deux ans et 500 € l'an passé...

3 – Dons : 2 593,06 € (compte de résultat 75451)

Cette somme est en augmentation de 16% par rapport au dernier exercice (2 235,39 €)

4 – Don des frais de mission : 870,42 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – Cotisations : 1 632,50 € (compte de résultat 756) :

Le nombre d'adhérents, 116, confirme la lente érosion constatée ces dernières années (124 l'an passé, 134 il y a deux ans et 147 il y a trois ans).

Les frais bancaires, soit 138,62 € (compte 627) correspondent aux frais des virements d'argent au Mali.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 332,86 € (comptes 6064, 616, 618, 626, 627, 6282, 65861), ce qui représente 3,3 % du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 7,7 %.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni une seule fois au cours de l'exercice.

Du côté relations publiques, le nombre de visites sur notre site internet continue à baisser bien que « Villages Dogons » reste référencé en première position par Google. Un certain nombre de visiteurs de notre site étaient des voyageurs en quête d'informations sur le Mali et le pays dogon : l'arrêt du tourisme a entraîné la disparition de cette catégorie de visiteurs.